



Aux parents et proches aidants,

Nous comprenons que le retour en classe pendant la pandémie puisse soulever des questions et des inquiétudes parmi les familles partout dans la province. Cette année sera différente et de nouvelles pratiques seront mises en place pour assurer la sécurité du milieu scolaire. Toutes les pratiques que votre enfant et vous adopterez sont fondées sur les meilleurs conseils de la santé publique à jour.

En août, le gouvernement du Manitoba a lancé le **Système de riposte à la pandémie de #RelanceMB** afin de communiquer le niveau de risque actuel et de fournir des orientations claires en matière de santé publique.

Le **Système de riposte à la pandémie de #RelanceMB** est l'outil principal qui sera utilisé par les écoles pour communiquer avec vous au sujet du niveau de riposte actuel et des pratiques de santé publique en place à votre école. Il y a quatre niveaux de riposte : Risque limité (vert), Prudent (jaune), Restreint (orange) et Critique (rouge). Les niveaux de riposte pourraient changer pendant l'année scolaire et peuvent être mis en pratique différemment d'une école ou d'une région de la province à l'autre, tout dépendant de la situation. Le niveau de riposte est déterminé par les responsables de la santé publique.

Quatre niveaux

Les élèves, les parents, les proches aidants et le personnel de l'école respecteront en tout temps ces éléments fondamentaux de la santé publique :

- Dépister les symptômes tous les matins.
- Si un enfant présente des symptômes, même bénins, il doit rester à la maison.
- Renforcer les pratiques d'hygiène personnelle, notamment :
 - se laver les mains méticuleusement et fréquemment;
 - se couvrir le nez et la bouche avec un papier mouchoir ou sa manche en toussant ou en éternuant;
 - éviter d'échanger des aliments ou des boissons;
 - éviter de se toucher le visage.

Le Système de riposte à la pandémie établit des mesures de santé publique précises et ciblées à l'échelle de la province, des régions, des collectivités et du secteur commercial. Le niveau de riposte établi peut augmenter ou diminuer selon le risque que présente le virus à un moment donné.



RISQUE LIMITÉ

La transmission de la COVID 19 est largement contenue, et un vaccin ou un traitement efficace est disponible.

Ce que cela signifie dans le milieu de l'éducation :

- L'apprentissage en classe reprend pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année. Les garderies en milieu scolaire poursuivent leurs activités habituelles.
- Les autobus scolaires fonctionnent à leur capacité habituelle, mais en procédant à une désinfection plus rigoureuse et en adoptant d'autres mesures conseillées par les responsables de la santé publique.
- Les consignes du ministère de l'Éducation et les lignes directrices approuvées par les responsables de la santé publique fournissent des précisions supplémentaires.



PRUDENT

La transmission communautaire de la COVID 19 est faible.

Signification dans le milieu de l'éducation :

- Les écoles sont ouvertes pour l'apprentissage en classe.
 - Tous les élèves de la maternelle à la 8^e année et les élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers poursuivent leur apprentissage en classe cinq jours par semaine.
 - Les élèves de la 9^e à la 12^e année reçoivent un apprentissage mixte (formation en présentiel, travaux dirigés par l'enseignant, travaux autonomes).
- Les écoles pratiquent l'éloignement physique, divisent les élèves en cohortes et adoptent d'autres pratiques de santé publique, notamment :
 - contrôler la façon dont les élèves entrent dans le bâtiment et en ressortent en établissant des entrées désignées, ainsi que leurs déplacements dans les couloirs et les espaces communs, y compris les salles de bain;
 - laisser un espace entre les pupitres et les tables;
 - décaler l'horaire de la récréation et de la pause du midi;
 - rendre obligatoire le port de masques non médicaux dans les écoles pour les élèves de la 4^e à la 12^e année, le personnel et les visiteurs lorsqu'un éloignement physique de deux mètres n'est pas possible;
 - nettoyer et désinfecter plus souvent tout au long de la journée, en particulier les surfaces souvent touchées.
- Sur la foi des conseils de la santé publique à jour et par mesure de prudence, les élèves de la 4^e à la 12^e année doivent porter le masque, tout comme les enseignants, le personnel de l'école et les visiteurs lorsqu'un éloignement physique de deux mètres n'est pas possible.
- Les autobus scolaires continuent de fonctionner à une capacité réduite, en procédant à une désinfection plus rigoureuse et en adoptant d'autres mesures conseillées par les responsables de la santé publique.

- Dans les autobus, les élèves et les chauffeurs doivent porter le masque. Monter dans l'autobus et en sortir s'effectue en respectant l'éloignement physique et les bancs sont assignés. Les parents et les proches aidants sont fortement encouragés à transporter les élèves s'ils le peuvent.
- Les garderies en milieu scolaire poursuivent leurs activités de la manière prescrite dans les directives de la santé publique pour les garderies.



RESTREINT

Une transmission communautaire de la COVID 19 est constatée. Le virus est toutefois transmis à des taux gérables par la santé publique et le système de santé.

Ce que cela signifie dans le milieu de l'éducation :

- Les écoles de la maternelle à la 12^e année pourraient être astreintes à des limites d'occupation.
- La priorité quant à l'enseignement en classe est donnée aux élèves de la maternelle à la 8^e année et aux élèves ayant des besoins particuliers.
- Les élèves de la 9 à la 12^e année participent à des activités d'apprentissage à distance dirigées par des enseignants et l'utilisation des installations scolaires se limite aux programmes particuliers et aux évaluations.
- La priorité est donnée au programme d'études de base et aux cours obligatoires.
- Les écoles évaluent leur capacité à assurer le transport des élèves avec une capacité limitée (un élève par banc, sauf pour les enfants provenant d'un même ménage).
- Les enseignants restent en contact avec les élèves. Les enseignants peuvent fixer des rendez vous avec les élèves du secondaire et créer des petits groupes à des fins d'évaluation, de planification et de programmation spéciale, selon les besoins, en respectant des mesures de santé strictes.
- Les garderies en milieu scolaire fonctionnent à une capacité réduite, de la manière prescrite dans les directives de la santé publique pour les garderies.
- Les recommandations de la santé publique concernant le port du masque pourraient être modifiées à ce niveau de riposte et un suivi doit être assuré.



CRITIQUE

La transmission communautaire de la COVID 19 n'est pas contenue, ou le système de santé subit des pressions importantes.

Ce que cela signifie dans le milieu de l'éducation :

- Les écoles sont fermées au public, sauf pour les enfants des travailleurs essentiels inscrits de la maternelle à la 6^e année.
- Les lignes directrices relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants sont respectées dans des classes à effectifs réduits astreintes à des mesures strictes de contrôle et de prévention des infections.

- Des classes virtuelles et l'apprentissage à distance dirigé par l'enseignant sont mis en place. L'accent est principalement mis sur la littératie et la numératie et d'autres domaines d'études, en fonction du temps et des ressources disponibles.
- Les enseignants restent en contact avec tous les élèves pour qu'ils continuent de s'investir dans l'apprentissage à distance.
- Le transport par autobus scolaire n'est plus assuré.
- Les garderies en milieu scolaire fonctionnent à une capacité réduite et se limitent aux enfants des travailleurs essentiels, conformément aux directives de la santé publique pour les garderies.

Pour en savoir plus sur le **Système de riposte à la pandémie de #RelanceMB**, consultez la page manitoba.ca/covid19/restartmb/index.fr.